Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 07 novembre 2019

1er trimestre 2019/2020

Présents : ***Commission aux affaires scolaires*** : M. Bieth (maire) – M. Ulrich – Mme Leglantier - Mme Ostermann
Comité des parents : Mme Weber - Mme Cachot – Mme Hyon – M. Wurtz – M. Tavergne
Enseignants : Mme Frey – Mme Braun – Mme Wenger - M. Dorffner – M. Jonas

Excusés : Mme Sunder – Mme Jeuch – Mme Jernasz – Mme Sansiquier

La séance est ouverte à 16 h 50 et les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

1. Installation du Conseil d'Ecole

Les élections cette année ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019 pour 4 sièges à pourvoir.

- 142 inscrits - 101 votants - 89 exprimés - 12 nuls

Les titulaires élus sont :
- *Mme JERNASZ Séverine (CM1-CM2)*
- *Mme WEBER Marie (CE2- CM1)*
- *Mme CACHOT Marie-Laure (CP / CE1-CE2)*
- *Mme SANSIQUIER Cynthia (CP)*

Les suppléants sont :
- *Mme JEUCH Armelle (CM1-CM2)*
- *Mme HYON Nathalie (CE2-CM1)*
- *M. WURTZ Nicolas (CE1-CE2)*
- *M. TAVERGNE Jérôme (CP)*

Le taux de participation à ces élections a été de *71,13%*. Merci à tous les parents.

2. Les attributions du Conseil d'Ecole

Un rappel est fait sur la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil d'Ecole : vote du règlement de l'école, informations et consultation du conseil pour tout ce qui concerne la vie et le fonctionnement de l'école (le projet d'école, l'hygiène, les rythmes scolaires, les horaires, les locaux, ...)

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre ou sur convocation exceptionnelle du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres. Il se compose du directeur d'école qui est aussi son président, de M. le Maire ou son représentant et un conseiller municipal, les enseignants de chaque classe, les représentants des parents d'élèves… M. l'Inspecteur assiste de droit au Conseil d'école.

Il y a une réunion par trimestre, le 1er conseil doit se dérouler dans les 15 jours qui suivent les élections. Un procès-verbal est rédigé par la secrétaire de séance et est signé par le directeur et elle-même.

3. Règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école ne subit que quelques changements mineurs cette année à la suite de notre installation dans nos nouveaux locaux. M. Jonas passe en revue ces propositions de changements et précise certains points du règlement : les demandes d'absences exceptionnelles et l'usage des jeux de cartes à l'école. Voici ces 2 points :

**** Les demandes d'autorisations d'absences exceptionnelles d'une durée de 2 à 4 jours relèvent de la compétence de l'Inspecteur de circonscription de l'Education nationale.***

**** Les demandes dont la durée est supérieure à 4 jours sont de la compétence de l'Inspecteur d'Académie.***

Dans ces deux cas de figure, il y a lieu de faire un courrier (au moins 2 semaines avant l'absence), sous couvert du directeur. Des modèles sont disponibles auprès du directeur.

Les cartes de jeux ou de collections, les jeux, les peluches, les gadgets, les portables sont interdits dans l'enceinte de l'école.

Ce règlement intérieur est voté à l'unanimité.

4. Projet d'Ecole (2019/2022) – Présentation et actions 2019-2020

Le projet d'école est présenté au conseil d'école (**en attente de validation de l'inspection**). Ce projet est élaboré en commun avec l'école maternelle et porte sur la période 2019 à 2022. Il est construit autour de trois objectifs :

Objectif 1 : Développer le langage de communication, les savoirs fondamentaux et les compétences

Les actions portent sur la maîtrise de la langue et des divers langages (actions en faveur du vocabulaire, de l'orthographe, de l'écriture et de la copie, de la littérature et des mathématiques à travers par exemple un certain nombre de rallyes interclasses…

Objectif 2 : Apprendre à bien vivre ensemble, agir ensemble, respecter autrui et responsabiliser chacun

Les actions portent sur la vie en commun, la mise en œuvre de projets ou manifestations en commun (*exemples : conte musical avec la Batterie Fanfare de Hangenbieten – le travail avec la médiathèque…*), l'élaboration de jeux régulés…

Objectif 3 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Les actions portent sur le soutien et l'accompagnement des élèves en difficulté, l'adaptation de l'environnement à ces élèves à profil particulier.

5. Classe de découvertes 2019/2020

Comme annoncé lors des réunions de parents de rentrée de classes, nous envisagions une classe de mer commune aux quatre classes de l'école cette année.

Ce projet est reporté à l'année prochaine pour des raisons de dates, de choix de lieu et de prix. Dès que nous pourrons réserver un lieu et une date en janvier, nous pourrons donner de plus amples informations (courrier, réunion d'information et étalement des paiements).

* Pour abaisser le coût final par personne, les parents d'élèves prévoient de faire plus d'actions et de les diversifier afin de récolter plus d'argent notamment pour la classe de mer prévue en mai 2021.

- faire une bourse aux jouets au printemps
- vendre de la bière artisanale (produite par un brasseur établi à Hangenbieten)
- vendre des nems et samoussas
- nouvelle action déjà engagée : la vente de confitures

6. Projets (natation, sorties, spectacles, carnaval, kermesse...)

- **Natation à la piscine de la Hardt et d'OSTWALD :**

Cette année, nous avons obtenu un créneau sur le 2ème trimestre, les lundis et vendredis, à la piscine d'Ostwald, le matin, départ 8h15, retour vers 10h15. Ce créneau permet aux enfants de la classe de Mme Frey et de M. Dorffner de bénéficier de la natation. Les séances courent du lundi 6 janvier au 14 février 2020, soit 12 séances.
Nous avons obtenu un autre créneau piscine à la piscine de la Hardt à Illkirch-Graffenstaden pour la période allant du lundi 4 novembre au vendredi 20 décembre soit 13 séances, les lundis et vendredis pour la classe de Mme Braun.
La commune prend en charge le transport et les entrées des enfants + un maître-nageur.

- ✓ Basket : Tournoi de basket le jeudi 17 octobre à HOLTZHEIM, toute la journée. Les élèves du CE2 et CM1 de HOLTZHEIM, ACHENHEIM et HANGENBIETEN ont participé à un tournoi de basket organisé par le club de Holtzheim. L'ensemble des élèves de l'école a bénéficié d'une animation 'Basket' sur 6 séances.

- **Sortie commune à toutes les classes**
  - ✓ **Au PréO d'Oberhausbergen** : Un opéra de papier, le vendredi 11 octobre (théâtre musical). La trame de l'histoire était difficile à comprendre pour les enfants car il y avait beaucoup de sous-entendus, de suggestions symbolisés par des papiers de soie de couleur.
- **Sortie pour les classes de CP & CE1-CE2**
  - ✓ **Au PréO d'Oberhausbergen** : Bonne pêche, mauvaise pioche, le lundi 18 novembre (théâtre d'objets)
    Une réflexion sur la pollution et les changements de notre environnement et les conséquences qui en découlent.

En janvier sont prévues des conférences interactives pour les 4 classes, un autre spectacle au PréO (le garage à papa, un spectacle au Point d'Eau (un jour de colonie) - théâtre musical, les premières vacances sans papa et maman, le bal des pianos présenté par les jeunes du conservatoire.
Mme Hyon nous informe d'un lieu qui propose des spectacles pour enfants. Il s'agit de la **Maison des Arts à Lingolsheim**. A voir pour la prochaine rentrée.

- **Avec la médiathèque :**
  Chaque classe se rend une fois par mois à la médiathèque le vendredi matin (thème commun : la mythologie grecque).
  Comme tous les ans, avec le concours de la médiathèque, toutes les classes participent au concours des Incorruptibles (5 à 6 livres à lire + débat littéraire).
- **Le journal d'école**
- Comme chaque année, paraîtra au troisième trimestre un nouveau numéro de notre journal d'école sur **notre blog de l'école (www.ec-hangenbieten.ac-strasbourg.fr)** .
- **Projets avec la maternelle**
  Nous envisageons comme chaque année de faire une cavalcade pour **Carnaval** avec la Maternelle suivi d'un goûter, **le jeudi 13 février** et une **kermesse le samedi 6 juin**.
- **Cross**
  M. Wurtz demande si le cross aura lieu à Ittenheim comme d'habitude. M. Jonas explique que suite au départ à la retraite de M. Meppiel personne ne s'est proposé pour l'organiser à l'heure actuelle. Si rien n'est prévu, un cross sera organisé au niveau de notre école, au stade d'Hangenbieten, certainement au printemps.
- **Action sapins**
  Les sapins seront ramassés le mercredi 8 janvier et seront brûlés le vendredi 10 janvier vers 18h.
  La commune fournira un sapin de Noël par classe comme les autres années.

➔ **Information aux parents**
M. le Maire souhaite que M. Jonas explique clairement les choses aux parents d'élèves concernant le nid de guêpes qu'il y avait dans la cour de l'école. M. Jonas explique alors en détails la procédure qui a été suivie et prouve ainsi que la Mairie est intervenue rapidement et efficacement pour régler le problème.

7. Bilan financier de la coopérative scolaire

Il y avait 8324,14 € sur le compte de l'école à la rentrée mais la facture bus de 3430 € de la classe verte n'était pas déduite. Il restait donc en réalité 4894,14 € (4955,67 € en 2018). Les comptes ont été vérifiés par Mme Cachot et M. Wurtz cette année.

8. Nomination de vérificateurs aux comptes de la coorative scolaire

Mme CACHOT et M. WURTZ se proposent pour l'année prochaine comme vérificateurs aux comptes.

La séance est levée à 18h20.

La secrétaire
Mme Sandrine BRAUN

Le directeur
M. Pierre JONAS